36 millions d'euros pour le développement durable dans le Pacifique

La Communauté du Pacifique (CPS), le Programme régional océanien pour l'environnement (PROE) et l'Union européenne ont signé un accord pluriannuel en faveur du climat et de la biodiversité pour un financement de 36 millions d'euros sur quatre ans.



© Alexy Berthet / Facebook l'embouchure de la Taharuu

- Communiqué / CM
- Publié le 26/10/2018 à 15:48

Le projet, baptisé PROTEGE (projet régional océanien des territoires pour la gestion durable des écosystèmes), vise à construire un développement durable et résilient des économies des Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) face au changement climatique en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles renouvelables.

Les investissements sont consentis au titre du 11e Fonds européen de développement (FED) pour les PTOM. Ils prennent la suite du projet INTEGRE, coordonné par la CPS sous financement accordé au titre du 10e FED.

Ce nouveau projet va permettre de capitaliser sur le travail accompli et de poursuivre les efforts de gestion durable des ressources naturelles des territoires européens de Nouvelle-Calédonie, de Pitcairn, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna.

La Nouvelle-Calédonie est l'ordonnateur du 11e FED pour les PTOM du Pacifique.

« Le budget consacré au programme régional des PTOM a triplé par rapport au FED précédent. C'est un signe fort de l'Europe, qui croit en la collaboration entre les territoires pour lutter contre des problématiques communes, avec l'appui et l'expertise des organisations régionales qui vont porter ce projet » souligne Christoph Wagner, Chef de la coopération à la Délégation de l'UE pour le Pacifique.

Les résultats attendus comprennent la transition vers une agriculture intégrée et durable et la bonne gestion des ressources forestières; une gestion durable des activités de pêche et de l'aquaculture, intégrées et adaptées aux économies insulaires; une gestion intégrée et durable de la ressource en eau; et le contrôle des espèces exotiques envahissantes, le tout sur fond de menaces dues aux changements climatiques rendant nécessaires la protection, la résilience et la restauration des services écosystémiques et de la biodiversité.

« La CPS travaille depuis des années au lien entre changements climatiques et biodiversité. Le renouvellement de notre partenariat avec l'Union européenne à l'occasion du 11e FED est l'occasion de construire notre action dans la durée et de développer un modèle Pacifique du développement durable », indique le Dr Colin Tukuitonga, Directeur général de la CPS. « Le PROE se réjouit de progresser sur ce projet majeur en partenariat avec les PTOM et les multiples parties-prenantes.

La composante espèces invasives produira de nombreux résultats nécessaires pour permettre aux territoires de faire face aux enjeux du changement climatique et faciliter le partage des compétences techniques et des connaissances à travers le Pacifique notamment par le biais du réseau Pacific Invasive Learning Network (PILN) », a déclaré quant à lui M. Kosi Latu, Directeur général du PROE.

La stratégie d'intervention du 11e FED s'inscrit dans le droit fil des cadres mondiaux d'appui au développement durable, notamment la Déclaration de Cancún, l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable.

L'action territoriale vise à transformer les dynamiques locales en politiques publiques pérennes; et l'action régionale doit amplifier la stratégie globale d'intervention grâce à une mutualisation des expériences et savoir-faire et un partage des acquis avec les acteurs de la région Pacifique notamment par le biais de synergies avec les autres projets de développement sur les pays ACP du Pacifique. À noter que le projet mettra en avant l'égalité des chances entre hommes et femmes à travers tous les projets financés.

Le projet est cofinancé par les territoires ainsi que les partenaires et institutions concernés et mis en œuvre par la CPS et le PROE. La CPS est l'organisation principale de coordination et de mise en œuvre des composantes Agriculture, Pêche et Eau; le PROE est codélégataire pour la composante Espèces envahissantes.